



HAL
open science

De Tchernobyl au Covid : la sociologie du risque comme grille de lecture

David Bièvre

► **To cite this version:**

David Bièvre. De Tchernobyl au Covid : la sociologie du risque comme grille de lecture. Les Notes du CREOGN, 2020, N° 50. hal-03095389

HAL Id: hal-03095389

<https://hal.science/hal-03095389>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOTE DU CREOGN

Centre de Recherche de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale

Numéro 50 – Mai 2020

Colonel David BIÈVRE



EXPERTISE CONFIANCE
CONNAISSANCE MENACE
SECURITE ETAT D'URGENCE
PERIL RISQUE SANTE
DANGER CRISE
SAVOIR PANDEMIE
CATASTROPHE SCIENCE
TENSIONS

DE TCHERNOBYL AU COVID : LA SOCIOLOGIE DU RISQUE COMME GRILLE DE LECTURE

La sociologie du risque a investi des domaines de la santé publique où les cadres d'interprétations habituels étaient devenus inopérants. Depuis les années 1980, cette sociologie tente d'apporter les réponses aux enjeux et défis posés par la modernité de la société. En ce sens, les différentes écoles de pensée dressent le constat des conséquences d'une disqualification du savoir des experts sur lequel s'établit pourtant l'action publique. Cette perte d'influence de la sphère scientifique, l'action publique doit la mettre à profit pour se soustraire de sa dépendance et reconquérir une forme de légitimité de l'intérêt général. C'est aussi à ce prix que la science retrouvera sa complète autonomie et sa force de démonstration.

Dans leurs analyses respectives d'une société moderne, Anthony Giddens (1994) et Ulrich Beck (2015) affirment sans détours que les nouveaux risques sont généralisés dans leurs conséquences et leurs effets. La crise du Covid n'y échappe pas. Elle est inédite, nous dit-on ? Cela mérite une prudente réserve, car cette crise manque d'abord de repères de proximité pour au moins trois raisons : elle est lointaine au sens historique puisque notre société n'y avait pas été confrontée de manière aussi brutale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; elle est lointaine également au sens géographique, car si de nombreuses crises (SRAS, H1N1, ESB, etc.) ont vu le jour, ne serait-ce que depuis la fin de la guerre froide, leurs diffusions au sein de notre société sont demeurées à distance respectable ; lointaine enfin au sens pratique, parce qu'elles n'ont en définitive perturbé notre quotidien que de manière très superficielle.

Toutefois, cette crise a ceci de particulier qu'elle s'inscrit dans la suite des désastres majeurs rencontrés depuis la fin de la guerre froide : avec Tchernobyl et Fukushima, la crise du Covid partage un risque qui saisit une société dans toutes ses composantes, face à un ennemi invisible, qui foudroie sans distinction, qui ne connaît aucune frontière et pour lequel les sociétés s'en remettent au savoir de la science.

C'est assez tardivement, au cœur des années 1980 (Le Breton 2017; Peretti-Watel 2005), que la sociologie du risque s'est développée pour tenter d'apporter les clés de compréhension d'une société devenue hypersensible à la question du risque. Il est vrai qu'à l'origine, le risque est appréhendé par les seules disciplines économiques. Mais les travaux de Wildawski (Duclos 1987), Douglas (1986), Beck (1986), Lagadec (1988) et Giddens (1991) ont ouvert la voie d'une sociologie où le caractère socialement construit du risque est placé au centre des facteurs explicatifs de l'évolution des sociétés. Ces auteurs observent une société qui n'a jamais été autant protégée mais qui, à l'inverse, n'a jamais été aussi sensible au risque. Cette nouvelle modernité interroge alors les relations entre l'action publique et la science.

I) Le risque est au cœur de la condition humaine (Le Breton)

La sociologie du risque distingue deux approches, car le risque est une représentation sociale ; la première s'attache à comprendre la perception du risque, la seconde au sens des activités pour s'en prémunir. Il est impossible d'évoquer le risque sans référence à la menace et au danger. Pour Le Breton (2018), le risque est « *la conséquence aléatoire d'une*

situation » soumise à une menace et accompagnée d'un possible préjudice. Le danger se distingue du risque en cela qu'il s'agit des conséquences d'une menace bien réelle à laquelle un individu est exposé ; à l'opposé, le risque est potentiel, c'est-à-dire qu'il est constitué autour de la probabilité d'exposition au danger. Ainsi, l'intimité des trois notions est clairement établie dans une chronologie où la menace apparaît en premier, puis vient le danger et, enfin, le risque. On distingue à ce stade trois types d'univers dans lesquels s'activent les acteurs d'une société : un univers risqué où l'individu a conscience d'un événement possible car probabilisable ; un univers incertain où ce même individu sait l'événement possible mais ne parvient pas à en évaluer la probabilité d'occurrence ; et enfin, l'univers indéterminé où il apparaît aléatoire ou impossible d'évaluer la menace, le danger et au final le risque. Pour Bourdin (2003), le risque se définit comme un événement possible aux conséquences duquel l'acteur ne souhaite pas être confronté. Le Covid a saisi la société française en rendant ainsi le risque probabilisable.

Les travaux de Giddens (1991) et de Beck (trad. fr. 1992) ont permis d'apporter un cadre théorique en plaçant la notion de risque au centre des facteurs explicatifs de l'évolution de la société. Ces deux courants se distinguent par une approche explicative des constituants de la société moderne, là où le second construit sa démonstration dans la perspective d'une autodestruction, notamment par la dénonciation de la légitimité scientifique et de sa réflexivité.

II) Un nouveau regard sur la théorie de la structuration

Giddens qualifie le risque moderne à travers une « *gamme* » de sept caractéristiques pour lesquelles il élabore une arborescence de l'exposition au risque. Qu'est-ce que le risque moderne ? Il propose un nouveau regard de la théorie de la structuration. La modernité a généré des évolutions des *modus vivendi* en rupture avec les modèles précédents ; la généralisation des interrelations dans l'espace constitue une caractéristique fondamentale du monde moderne au même titre que la discontinuité des systèmes sociaux qu'introduit un changement rapide. Ainsi, la modernité traduit un bouleversement social horizontal, c'est-à-dire dans un cadre spatial étendu mais sur une échelle de temps raccourcie, et vertical, des groupes sociaux parfois sans connexions directes jusqu'à l'individu dans son intimité quotidienne.

Giddens propose une matrice des risques modernes dans laquelle il distingue l'ensemble des dangers qui, d'une part, « *altèrent la distribution objective des risques* » et, d'autre part, « *altèrent la perception des risques* ».

S'agissant de la première catégorie, Giddens rappelle que la distribution généralisée du risque ne fait aucunement obstacle à une inégalité d'exposition, voire à une iniquité de sensibilité, notamment au regard des aspects sociaux. Il observe la mondialisation du risque qui se caractérise par une plus grande occurrence des faits susceptibles d'atteindre un individu. Le « local » est soumis au « global » ; le local est dépossédé des leviers lui permettant d'agir pour contrarier le risque qu'il subit. Giddens vise également les conséquences de l'intrusion du savoir humain dans l'organisation naturelle des choses. Le risque écologique est clairement pointé du doigt et là aussi il rejoint Beck sur cette approche de la dégradation du rapport à la nature par les effets de la connaissance humaine.

Giddens identifie les univers artificiels, tel l'environnement institutionnel, comme vecteurs de développement d'environnements à risques. C'est dans cet espace de concurrence exacerbée que la théorie des jeux ou de la décision vient à prospérer, mais Giddens insiste sur la relation avec l'extérieur, c'est-à-dire les conséquences et contraintes que les autres univers subissent de celui-ci, sans qu'il n'en ait forcément conscience.

S'agissant de l'ensemble des dangers qui « *altèrent la perception des risques* », il ne manque pas de souligner l'existence d'un degré d'acceptation du risque, au-delà de la conscience, par les individus. C'est pour lui le point fondamental qui distingue le risque moderne du pré-moderne. Le partage de la connaissance du danger par un collectif soumis à ce dernier est une caractéristique particulière de la modernité du risque. Giddens regrette l'effet induit d'une sorte de banalisation qui conduit à réduire artificiellement la sensibilité au risque et à en altérer sa perception. Il est admis que même les spécialistes ne peuvent apporter une totale maîtrise du risque. Il y a donc une conscience collective et personnelle de l'incertitude. Mais les insuffisances détectées par les profanes conduisent à contester les connaissances et la portée des analyses des experts.

Enfin, Beck et Giddens rappellent les divisions parmi les experts, aussi nombreuses que celles qui séparent les profanes, alors que les spécialistes devraient apporter de la stabilité, c'est-à-dire de la rationalité. Les certitudes et autres valse-hésitations relatives aux maques ou autour de la chloroquine sont quelques-uns parmi les exemples offerts par la crise du Covid.

III) La société du risque : sur la voie d'une autre modernité

Le risque est le signe avant-coureur de la catastrophe, nous dit Beck, et il n'est plus possible de distinguer la production sociale des richesses de la production sociale du risque. Il constate l'émergence de nouveaux risques issus d'un désordre technologique et scientifique : les mutations de la société portées par les évolutions technologiques sont controversées, car elles génèrent de nouveaux désordres là où elles aspirent au progrès de la société. En parallèle, la science se discrédite, nous affirme Beck, en exposant ses propres contradictions ; elle est disqualifiée comme expert référent des

risques qu'elle a elle-même introduits. Ainsi, l'émergence d'un contre-pouvoir à l'expertise scientifique est devenue inexorable. Beck, enfin, relève qu'au-delà de la globalisation du risque, l'affaiblissement de la sphère démocratique constitue une autre caractéristique majeure de la société post-industrielle. En effet, la société industrielle est pour lui une étape intermédiaire de l'évolution de la société, contestant ainsi l'approche de Weber (Callens). Au final, Beck définit la période « *présente comme un nouveau processus de civilisation qui opère au niveau de l'individu et de chaque État.* » (Callens).

Pour Beck, ce n'est pas l'époque moderne qui a inventé le risque mais il y a une prise de conscience de plus en plus marquée des terribles « effets secondaires » de la modernité. Beck défend la thèse que la transition de l'ère industrielle à la société post-industrielle conduit à bouleverser les équilibres sociaux et sociétaux avec une approche relative à la répartition des risques qui s'est substituée à la question de la répartition des ressources. Toutefois, il observe une solide corrélation entre l'accès à la modernité et la création de risques et menaces globalisés, indétectables, en lieu et place de risques à portée plus personnelle et perceptibles. Les individus et les pouvoirs publics adoptent dès lors une stratégie d'évitement en substitution à une stratégie d'appropriation.

Beck développe, quant à lui, son approche de la société du risque en cinq thèses complémentaires : le risque créé par la modernité se distingue en tout point de la richesse produite par la société industrielle. Dans ce cas, la définition du risque relève du domaine de la connaissance et laisse l'interprétation prospérer. Nous sommes, comme l'affirme Beck, au cœur d'un « *processus de définition sociale* ». Ensuite, l'augmentation du risque s'accompagne de situations sociales aux menaces plus marquées, avec un effet négatif qui s'étend jusqu'à l'origine du risque. C'est bien la société industrielle qui crée du risque et les conséquences politiques qui s'ensuivent. Dans une situation de risque, Beck observe que ce n'est plus l'être qui caractérise la conscience mais l'inverse. Dans ce cas, l'accès à la connaissance et à l'information est déterminant.

Enfin, le risque dont la perception est partagée est de nature à générer une terrible déflagration sociale. En ce sens, le champ de la politique s'en trouve singulièrement reconfiguré.

Pour Beck, la société de classe et la société du risque ont de très larges territoires communs : en effet, les carences d'appropriation s'additionnent aux carences sécuritaires, ce qui renforce les inégalités sociales. En conséquence, l'exposition au risque est inégale et différenciée ; les comportements individuels sont alors appelés à s'adapter en fonction du risque perçu par chacun. La sortie du confinement pourrait en ce sens, et dans le cadre du Covid, alimenter brutalement l'expression d'une contestation de cette inégalité.

Les approches holistes ou structuralistes, respectivement de Beck et de Giddens, permettent ici de donner une définition sociale du risque et d'en délimiter le périmètre. Toutefois, l'analyse compréhensive des sciences humaines se construit sur la base d'une présomption de rationalité des acteurs (Le Du 2019) et la « société du risque » ne donne pas les clés de lecture utiles pour éclaircir les comportements individuels. Pour y remédier, l'appel à l'individualisme méthodologique (Boudon 2012a, 2012b) pour donner du sens à l'action individuelle peut être une précieuse solution. En effet, traiter la question du risque conduit inévitablement à explorer la question de la rationalité.

IV) L'action publique

À l'origine, les évaluations des politiques publiques réalisées par les sociologues se concentraient sur les écarts entre les intentions politiques et les résultats obtenus sur les problèmes sociaux rencontrés. Ces analyses ont mis en évidence l'erreur qui consiste à attribuer de fait à une politique publique une légitimité incontestable construite autour d'une autorité qui l'est tout au moins (Lascoumes, Le Galès, et Singly 2018). Beck, dans son analyse de la société du risque, invite à plus de « grande politique », celle qui régit dans une acceptation globalisée le quotidien des citoyens, et dénonce avec force la « petite politique ». Ce décalage entre les aspirations démocratiques et la pratique est source, nous dit-il, de tensions et de conflits, car la catastrophe produit des normes sociales (Callens). En ce sens, la relation étroite entre le progrès technologique, d'une part, et les conséquences pour les sociétés modernes, d'autre part, exige des pouvoirs politiques un nouveau rapport à la science et à la prévention des catastrophes dont le risque est le signe précurseur.

Perez-Diaz (2003, 2009) soulève la question de la relation entre la science et l'action publique en émettant les hypothèses d'une action institutionnelle réagissant à la démonstration scientifique de l'existence d'un risque. Ainsi, un modèle d'évaluation du risque conduirait à un modèle d'action, dès lors que les pouvoirs publics s'appuieraient sur ce modèle pour élaborer leurs communications préventives.

Hiriart et Martimort observent des constantes des pouvoirs publics dans la gestion du risque à travers, d'une part, la surestimation du risque et la surprotection des individus, d'autre part. En contrepartie, des coûts disproportionnés, bien loin d'une rationalité instrumentale, sont rencontrés.

Toutefois, tempèrent Hiriart et Martimort, l'action publique ne doit pas être estimée à l'aune de son efficacité mais comme le résultat d'une régulation entre groupes de pression, acteurs et professionnels de la politique. Plutôt qu'une approche négative, cette perspective traduit ainsi et à l'inverse une forme de rationalité. En effet, la tendance à une surprotection est la concrétisation des interactions dans les jeux d'acteurs.

V) La disqualification de la science

Pour Giddens, le savoir scientifique confisque toute forme de justification hors champ du rationnel technique. Beck souligne également l'effondrement de la confiance dans le spécialiste. Il critique vigoureusement l'absence d'indépendance vers laquelle a glissé lentement la science vis-à-vis du discours politique et des intérêts du monde économique. Par la suite, l'accès à l'information alimentera un processus de reconnaissance sociale pour lequel « *l'ordre du monde change* ». La science perd l'accès privatif à la connaissance et devient insuffisante pour établir la vérité.

Dès lors, dans l'action politique, l'important n'est plus au partage du diagnostic mais au caractère socialement acceptable de la décision ; l'important n'est plus à la légitimité mais à l'adhésion.

Peretti-Watel (2005) souligne que si l'appel à la science pour éclairer les décisions s'inscrit dans une logique d'optimisation, voire de rationalisation des choix, il apparaît que l'apport scientifique souffre de lacunes critiques qui en annihilent la portée. C'est d'ailleurs en ce sens que Beck (2015) expose dans le détail les mécanismes qui ont conduit à décrédibiliser la science en tant que créatrice des risques auxquels elle doit apporter une réponse (principe de réflexivité). Bourdin s'inscrit dans ce constat : les systèmes sociaux partagent une même volonté de maîtrise (pour se soustraire aux aléas) dans lesquels « *la peur l'emporte sur l'espérance* », sans omettre de préciser les dangers politiques et sociaux qui accompagnent une telle posture.

Dans la société du risque, Beck affirme avec force que l'identification des risques doit être le résultat de la synthèse des rationalités du quotidien et de la rationalité des experts ; il observe donc la dualité des rationalités et la nécessité de les rapprocher. En effet, pour lui, « *lorsqu'il s'agit de définir le risque, la science perd le monopole de la rationalité* ». Pour ce motif, il distingue la fracture entre rationalité scientifique et rationalité sociale, pourtant, reconnaît-il, interdépendantes.

Mais la rationalité scientifique est aussi censée éclairer la rationalité sociale (Beck 2015) : « *la science constate le risque* », « *la population prend conscience du risque* ». Pour favoriser la diffusion de cette conscience, l'action de prévention s'appuie essentiellement sur la communication ; le sens donné aux mots peut aussi disqualifier le message.

Beck invite à un changement de perspectives pour accéder à des solutions politiques de réduction du risque. Dans ce but, c'est clairement à la science de produire les efforts nécessaires à la reconquête de la confiance par l'analyse des « *implications politiques de son travail* ».

Bibliographie

- Beck, Ulrich. 2015. *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Boudon, Raymond. 2012b. *Croire et savoir: penser le politique, le moral et le religieux*. 1^e édition. Paris : Presses universitaires de France.
- Boudon, Raymond. 2012a. *La rationalité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Bourdin, Alain. 2003. « La modernité du risque ». *Cahiers internationaux de sociologie* 114(1): 5.
- Duclos, Denis. 1987. « Douglas Mary, Wildavsky Aaron, Risk and culture. An essay on the selection of technological and environmental dangers. » *Revue française de sociologie* 28(1): 178-81.
- Giddens, Anthony, Meyer, Olivier. 1994. *Les conséquences de la modernité*.
- Lascoumes, Pierre, Le Galès, Patrick, De Singly, François. 2018. *Sociologie de l'action publique*. Malakoff : Armand Colin.
- Le Breton, David. 2017. *Sociologie du risque*. Presses universitaires de France.
- Le Du, Michel. 2019. « Compréhension et expérimentation face à l'irrationalité ». *Philosophia Scientiæ. Travaux d'histoire et de philosophie des sciences* (23-2): 67-84.
- Peretti-Watel, Patrick. 2005. « La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. Une exploration empirique ». *Revue économique* 56(2): 371-92.

Le Colonel David Bièvre est Sous-directeur adjoint de l'immobilier et du logement (DGGN/DSF).
 Docteur en Sciences de gestion – Université Paris Dauphine (thème : la conduite du changement dans les administrations publiques – 2005)
 Doctorant en Sociologie – Université de Lille (CLERSé) (thème : rationalités et facteurs de contingence en sécurité routière – en cours)